

RENTREE SEPTEMBRE 2020

**DOSSIER DE CANDIDATURE PREMIERE PROFESSIONNELLE « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »
& METIERS SPORTIFS DE LA MONTAGNE (BI-QUALIFICATION)**

Nombre de places disponibles limité

Dossier à nous retourner au moins 10 jours avant la sélection ski choisie

A remplir très soigneusement. Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas retenu

LE CANDIDAT :

Coller ici
une photo
récente
(obligatoire)

NOM (en majuscules) : Prénoms :
(Merci de mentionner tous les prénoms conformément à l'état civil)

Adresse :
Code Postal : **Ville:**

☎ Domicile : **☎ Portable du candidat :**
E-mail du candidat (écrire très lisiblement SVP) : **@**

Date de naissance : **Lieu :** **Département :**
N° INE identifiant national élève (se trouve sur le bulletin) :

LA FAMILLE :

RESPONSABLE 1
(celui qui s'engage à régler les frais de scolarité)

*rayer la mention inutile

Lien de responsabilité* : Mère - Père - Tuteur - Autre :..... Responsable légal* : OUI / NON

Civilité * : Madame - Monsieur

NOM (en majuscules) : **Prénom :**

Situation de famille* : Marié(e) Célibataire Vie maritale Séparé(e) Divorcé (e) Veuf(e)

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Domicile : **☎ Portable :**

E-mail (écrire très lisiblement SVP) : **@**

Profession :

Employeur :

RESPONSABLE 2
(même si coordonnées identiques)

*rayer la mention inutile

Lien de responsabilité* : Mère - Père - Tuteur - Autre :..... Responsable légal* : OUI / NON

Civilité * : Madame - Monsieur

NOM (en majuscules) : **Prénom :**

Situation de famille* : Marié(e) Célibataire Vie maritale Séparé(e) Divorcé (e) Veuf(e)

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Domicile : **☎ Portable :**

E-mail (écrire très lisiblement SVP) : **@**

Profession :

Employeur :

FORMATION INITIALE EXIGEE POUR ETRE ADMIS EN PREMIERE PROFESSIONNELLE

- Avoir achevé une classe de Seconde Professionnelle NJPF, productions végétales, productions animales ou agro-équipement.
- Etre titulaire d'un BEPA / BEP / CAPA / CAP ou BPA dans une spécialité cohérente avec le Bac pro « Aménagements Paysagers ».
- Après une Seconde Générale ou Technologique avec avis favorable du conseil de classe.
- Après une 1^{ère} de filière Générale et Technologique avec avis favorable du conseil de classe.

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Lettre de motivation manuscrite rédigée par le candidat.
- Photocopie couleur de la carte d'identité recto verso sur une seule page.
- Photocopies de tous les bulletins scolaires de la classe exigée ci-dessus. Le 3^{ème} trimestre comportant l'avis d'orientation du conseil de classe sera impératif en cas d'admission. les candidats venant d'une autre classe fourniront aussi les bulletins de la dernière classe fréquentée.
- Photocopies des TESTS ou ATTESTATIONS des niveaux sportifs obtenus le cas échéant.
- Chèque de 52,00 euros à l'ordre du CFMM pour les frais de sélection.
- Photo d'identité à coller sur la 1^{ère} page du dossier de candidature.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive des sports de montagne.

ITINÉRAIRE AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

	Classes, diplômes préparés (préciser les options)	Etablissements fréquentés (adresse complète)
2019-2020		
2018-2019		
2017-2018		
2016-2017		

Décrivez vos activités, expériences, passions... en rapport direct avec votre motivation pour la formation au CFMM (paysagisme, connaissance des végétaux, création paysagère...)

Types d'activités	Dans quelles structures

PRATIQUE DU SKI

1) Autoévaluation de votre niveau de ski : il sera vérifié lors de votre évaluation au CFMM

Je suis plutôt un skieur confirmé	<input type="checkbox"/>
J'ai un niveau intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Je suis débutant	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski une semaine par an	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski une fois par mois en saison	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski chaque semaine en saison	<input type="checkbox"/>

2) Précisez votre niveau technique en ski alpin ou en ski nordique si vous le connaissez (joindre la photocopie des tests obtenus). La sélection d'entrée permettra de définir si vous avez le niveau de ski suffisant pour intégrer les groupes d'entraînement du CFMM et une structure de stage dès le mois de janvier 2021.

SKI ALPIN				SKI NORDIQUE	
chamois d'or	<input type="checkbox"/>	flèche d'or	<input type="checkbox"/>	1er ski nordique	<input type="checkbox"/>
chamois de vermeil	<input type="checkbox"/>	flèche de vermeil	<input type="checkbox"/>	1er degré	<input type="checkbox"/>
chamois d'argent	<input type="checkbox"/>	flèche d'argent	<input type="checkbox"/>	2ème degré	<input type="checkbox"/>
chamois de bronze	<input type="checkbox"/>	flèche de bronze	<input type="checkbox"/>	3ème degré	<input type="checkbox"/>
autre : points FIS		autre : points FIS		autre : points FIS	
points FFS		points FFS		points FFS	

**Quelles sont les activités sportives estivales et hivernales que vous pratiquez régulièrement ?
(Préciser en club ou à titre individuel)**

Disciplines sportives hivernales et estivales	Niveaux, diplômes...

Comment avez-vous connu le CFMM ?

--

Que ferez-vous en cas d'échec de votre candidature au CFMM ?

--

LA SELECTION

EN PREMIERE PROFESSIONNELLE « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

& METIERS SPORTIFS DE LA MONTAGNE (BI-QUALIFICATION)

se déroulera de la manière suivante

1) Vous serez convoqué(e) au CFMM pour un test de ski dans une station du massif des Aravis (sauf si vous justifiez d'un maximum de 150 points FIS ou FFS et dans ce cas vous devez fournir une attestation) :

- le vendredi 27/03/2020

ou

- le vendredi 03/04/2020

(Noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité)

Pour le test de ski, merci de cocher la discipline choisie :

Je participerai au test en :

Ski alpin

ou

Ski de fond

2) Si vous n'êtes pas éliminé (e) au test de ski, vous serez convoqué(e) au CFMM pour :

une randonnée pédestre et un entretien individuel

- le vendredi 29/05/2020

ou

- le vendredi 05/06/2020

(Noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité)

(Le CFMM se réserve le droit de modifier l'ordre choisi si des raisons d'organisation l'exigent)

NB : les tests de ski et de randonnée pédestre sont éliminatoires. Dans ce cas, les candidats en seront informés le jour même.

A réception de votre dossier, nous vous adresserons une convocation comportant l'organisation de ces deux journées de sélection (tous les candidats sont convoqués à la sélection ski, il n'y a pas de sélection sur dossier pour l'entrée en 1ERE PRO.

Note : ATTENTION, tout dossier incomplet ne sera pas traité

Ce dossier de candidature doit être imprimé par le candidat, complété et expédié avec les pièces demandées à l'adresse suivante : CFMM - 1 route de Tronchine - BP 51 - 74230 Thônes